



DECISION N° 2026-275 /UN/R/SG/DIPD/DPD/2026 DU 25 JUIN 2026

Portant annulation de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°2026-001/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2026 du 25 Mai 2026 pour les travaux de construction des Laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré phase 8

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE ;

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissement Publics ;
- Vu** la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi n°2023/007 du 25 juillet 2023, portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** la Loi n°2025/012 du 17 décembre 2025, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026;
- Vu** le décret n°92/074 du 13 avril 1992, portant transformation des Centres Universitaires de Buéa et de Ngaoundéré en Universités ;
- Vu** le décret n°93/028 du 19 janvier 1993, portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu** le décret n°2005/383 du 17 octobre 2005, fixant les règles financières applicables aux Universités ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2023/384 du 30 aout 2023, portant nomination du Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu** l'arrêté n°00000012/MINFI du 05 septembre 2023, portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;
- Vu** la décision n°000519/CAB/MINMAP du 22 novembre 2024, portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics;
- Vu** la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu** l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°2026-001/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2026 du 25 Mai 2026 pour les travaux de construction des Laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré phase 8;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : conformément à l'article 102 (1) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'avis d'appel d'offres national ouvert n°2026-001/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2026 du 25 Mai 2026 pour les travaux de construction des Laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré phase 8, est à compter de la date de signature de la présente décision **annulé**.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINESUP/YAOUNDE
- DR/MINMAP/AD
- ARMP/AD
- PCIPM/UN
- DIPD/UN
- Chrono/Archives

LE RECTEUR

J. Mamoudou Abdoulmoumini